

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**  
**DELIBERATION N°17/03/2025-35**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le  
Présents : 23 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en  
Absents représentés : 4 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation  
Absents excusés : 2 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.  
Votants : 27

**Étaient présents :**

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoint, MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,  
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,  
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,  
MME Marine NEGRE par MME Maryline VICARD.

**Absents excusés :**

MMES Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **25 MARS 2025** et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **24 MARS 2025** à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : TARIFS 2025 – Service CAMPINGS – AIRE D'ACCUEIL DE CAMPING-CARS DE ROCHE MURAT**

**RAPPORTEUR :** Madame Marie PETITIMBERT

Il convient de fixer les tarifs du Service Campings pour l'année 2025, tarifs qui ont reçu un avis favorable de la Commission des Finances réunie le Lundi 10 Mars 2025.

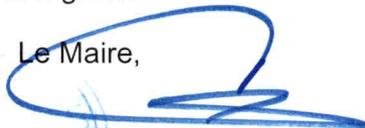
Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

**- ADOPTE les tarifs 2025 du Service Camping - aire d'accueil de camping-cars de Roche Murat tels qu'ils ont été établis par la Commission des Finances.**

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,


Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU



**PROPOSITION TARIFS**

**Aire d'accueil de camping-cars de Roche Murat - Tarifs 2025**

	D'octobre à mai	De juin à septembre	Tarif 5 heures Du 01/01 au 31/12
<b>Tarifs incluant une T.V.A. au taux de 20%</b>			
<b>Véhicule motorisé + Emplacement</b>	13 € par 24 heures par emplacement	14 € par 24 heures par emplacement	6 € par emplacement
<b>Tarifs non soumis à la T.V.A.</b>			
<b>Taxe de séjour</b>	Selon tarif en vigueur		

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** lundi 24 mars 2025 16:26  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-35

## ***':.Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-35, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250324-17-03-2025-35-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 17-03-2025-35

Objet : Tarifs 2025 - Service Campings - Aire d'accueil de Camping-Cars de Roche Murat

Date de décision : 24/03/2025

Date de transmission : 24/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>